

# DIPLOME D'ENTRAINEUR DE CENTRE DE FORMATION DE CLUB PROFESSIONNEL DE VOLLEY-BALL (DECFCP)

## PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

### DECFCP : l'entraînement en centre de formation : expert en formation des jeunes

Cette formation permet d'apprendre à diriger un Centre de Formation de Clubs Professionnels (CFCP).  
Diplôme obligatoire pour obtenir l'agrément ministériel pour encadrer un CFCP.

#### Public concerné

Personnes se destinant au métier d'entraîneur de joueurs(euses) professionnels en formation ou d'espoirs nationaux.

#### Objectifs de la formation

Assurer la qualité de l'entraînement de jeunes joueurs(euses) dans un système professionnel, diriger un projet de formation dans le club.

#### Compétences majeures développées

- ✚ Construire un projet de formation et de développement au sein d'un club professionnel.
- ✚ Organiser, planifier la formation de jeunes joueurs(euses) sur plusieurs saisons.
- ✚ Entraîner des joueurs(euses) sous contrat en vue de la compétition.
- ✚ Assurer la direction technique d'une filière sportive.

#### Critères de sélection

##### 1) Pré requis pour ouvrir un dossier d'inscription

###### Pour les entraîneurs en activité :

- BEF1 + DEJEPS ou carte professionnelle avec prérogative DEJEPS (ou DESJEPS).
- Expérience dans le domaine de l'entraînement en responsabilité, sur plusieurs saisons, d'une équipe de Nationale 3 minimum (dans les 4 dernières saisons avant le début du passage du diplôme) ou d'une équipe juniors engagée en coupe de France de jeunes (résultats obtenus).
- Projet professionnel.

###### Pour les joueurs(euses) professionnels :

- BEF1 + DEJEPS ou carte professionnelle avec prérogative DEJEPS (ou DESJEPS).
- Etre ou avoir été international (100 sélections).
- Si non, avoir pratiqué en LNV au moins 3 saisons.
- Projet professionnel.

##### 2) Conditions d'entrée en formation

- Maîtrise de la langue Française.
- Sélection sur dossier d'inscription auprès de la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE). Entretien possible avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

**L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.**

**Remarque** : Les entraîneurs de Centre de Formation ne peuvent pas être des joueurs(euses) professionnels(elles) en activité dans le club.

### **Durée**

La formation comporte 2 modules, comprenant 3 stages de formation et 3 stages en situation. Certains stages sont également présents dans le Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sports (DESJEPS).

Certains stages ou modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de différents cursus.

### **Présentation des contenus (modules)**

#### **a) Pour les titulaires du BEF1 et du DEJEPS :**

**Module 1 : 3 stages de formation complémentaire inclus dans la formation DESJEPS (90h)**

- *Stage 3 DESJEPS - « expertise technique, personnalisation de l'entraînement »*
- *Stage 7 DESJEPS - « détection et PES »*
- *Stage 8 DESJEPS - « Observation de la performance »*

**Evaluation des stages de formation complémentaire (module 1) :** en fin de chaque stage.

**Module 2 : 3 Stages pratiques de professionnalisation en situation (100h)**

- **Stage A :** dans un pôle France de volley-ball (sous le contrôle de la DTN).  
*Minimum 6 jours : 50 heures.*
- **Stage B :** dans un centre de formation d'un autre sport collectif validé par la DTN.  
*Minimum 4 jours : 30 heures.*
- **Stage C :** sur une compétition internationale de jeunes.  
*Minimum 3 jours : 20 heures.*

**Evaluation des stages pratiques de professionnalisation en situation (module 2) :** un rapport écrit doit être fourni à la direction des formations pour chaque stage.

#### **b) Pour les titulaires du BEF1 et du DESJEPS:**

**Uniquement Module 2 → DECFCP : 3 Stages pratiques de professionnalisation en situation**

### **Evaluation des stages pratiques de professionnalisation en situation (module 2)**

#### **Stage A : en pôle France**

Le(la) candidat(e) doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur du pôle et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'entraîneur responsable du stage.

- a)** Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), définition des méthodes pédagogiques dont l'entraîneur use avec ses joueurs(euses), description de la logique du travail physique, mesure des progrès, bilan critique et personnalisé de ce stage.
- b)** Détail des 3 séquences d'entraînement menées par le candidat, bilan.
- b)** Les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine dans son centre (*minimum 5*), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (*minimum 5*).

#### **Stage B : dans un centre de formation d'un autre sport collectif validé par DTN**

Le(la) candidat(e) doit réaliser **un bilan écrit de 10 pages maximum** accompagné d'une attestation du responsable de ce centre de formation.

## SERVICE FORMATION

- 1) Présentation des logiques de fonctionnement, d'organisation et de développement du centre et sa liaison avec le secteur professionnel du club.
- 2) La liaison entre les CFCP et la filière fédérale de formation du sport concerné, en vue du renouvellement de l'élite nationale.
- 3) Présentation du suivi médical, anti dopage, prévention....
- 4) Présentation des méthodes utilisées dans le centre pour former les stagiaires à la vie de l'athlète de haut niveau (*alimentation, mental, combativité, responsabilité...*).
- 5) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le CFCP ou l'équipe du candidat la saison suivante.

### Stage C → sur une compétition internationale de jeunes

Le(la) candidat(e) doit réaliser **un bilan écrit de 10 pages** maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (*Qualification ou Championnat d'Europe, Championnat du Monde, tournoi des 8 nations, Jeux Olympiques de la jeunesse, tournoi international amical cadets(ettes) ou juniors regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes*) :

- a) Présentation de la compétition, organisation générale, personnel mobilisé, promotion, presse, présence et couverture médias, public.
- b) Analyse technique et stratégique précise du jeu des 3 meilleures équipes, après présentation rapide, résultats, interprétation des résultats sportifs, par rapport à l'analyse du candidat.
- c) Etude du staff de chaque équipe : organisation durant le match, outils de suivi du match, gestion de l'équipe, description rapide des tendances de chaque coach.
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le CFCP ou l'équipe du candidat la saison suivante.

### Certification

**Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en CFCP, le candidat devra :**

- ✚ Remplir les conditions pré-requises, posséder le BEF1 + DEJEPS ou DESJEPS ou être en cours de formation.
- ✚ Obtenir un plan de formation délivré par la CCEE, le suivre et le réaliser en 2 saisons consécutives au maximum.

**Pour obtenir le diplôme DECFCP, le candidat devra :**

- ✚ Posséder le BEF1 + le DEJEPS ou le DESJEPS.
- ✚ Avoir suivi tous les modules et stages de formation inscrits sur le plan de formation.
- ✚ Avoir obtenu la validation des rapports de stage par la DTN/Direction des formations dans les délais.
- ✚ Avoir validé une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en Nat 3 minimum en responsabilité (*900h de pratique d'entraîneur*).
- ✚ Avoir satisfait à l'entretien final de certification qui permet à la CCEE de valider la formation.

### Epreuve finale de certification

#### Journée nationale d'évaluation

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 3 rapports de stage par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation.

### Validité du diplôme

Qualification permettant d'entraîner un CFCP.

**Tous les ans**, participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs de haut niveau organisé par la direction technique nationale.

**Evolution possible**

Accès au Diplôme d'état supérieur (DESJEPS), accès au DEPVB.

**Responsable du dossier d'inscription**

Assistante formations DTN/Direction des Formations.

**Responsable de la formation**

DTN/Direction des formations FFVB.

**Organisation et encadrement**

Direction Technique Nationale.

**Dates et Lieux**

Définis dans le calendrier national de formation.

**Nombre de stagiaires**

De 12 à 15 personnes par stage.

**Frais pédagogiques de formation**

Voir sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux. Les stages encadrés par des professionnels du secteur privé peuvent avoir un coût supérieur à ceux encadrés par des cadres techniques d'état.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS, OPCALIA ou autres...).

**Date limite d'inscription**

30 jours avant le début du stage.

